



SITE CLASSÉ

LES BASSINS ET LE SAUT DU DOUBS

Date de classement : 20/09/2001

Typologie principale : **VALLÉE ET SON COURS D'EAU**

Typologies secondaires : **CASCADES, GORGES**

Surface calculée : 438,77 ha

DOUBS

VILLERS-LE-LAC



Critère de classement : **PITTORESQUE**

Autres protections au titre du paysage :

SIT00170 - BASSIN DE CHAILLEXON A VILLERS-LE-LAC (site inscrit)

Zones protégées ou inventoriées au titre de l'environnement :

ZON00040 - VALLEE DU DOUBS DU SAUT DU DOUBS A L'ENTREE EN SUISSE. (ZNIEFF de type 2)

ZON00087 - COTES DU DOUBS DU SAUT A BIAUFOND (ZNIEFF de type 1)



1. Le Saut du Doubs depuis le flanc du Châtelard

FRANCHE-COMTÉ



Préfecture de la Région
de Franche Comté

SITE CLASSÉ LES BASSINS ET LE SAUT DU DOUBS

LECTURE DU PAYSAGE

Ce site très étendu recouvre une séquence de la vallée du Doubs s'étendant de la limite nord du lac de Chaillexon en amont, au barrage du Châtelot en aval, au nord. Sur cette séquence, la rivière forme la frontière avec la Suisse.



2. Les douces combes contrastent avec les gorges spectaculaires.

Sur cette partie de son cours, le Doubs a creusé un large canyon sinueux profond d'une cinquantaine de mètres au sud et de plus de deux cents mètres au nord. Au milieu de cette séquence se trouve le saut du Doubs, cascade d'une hauteur de 27 m.

Cette cascade est le résultat d'un éboulement qui a obstrué le lit de la rivière il y a 12 300 ans. Cet éboulement, barrage naturel, a formé le lac de Chaillexon et donné au cours amont l'aspect de bassins qu'il a aujourd'hui.

Après cet épisode animé, le Doubs reprend un caractère lacustre, cette fois, grâce au barrage artificiel du Châtelot.



3. Le dernier bassin

Le site, très étendu, est aussi très diversifié dans ses ambiances, outre les séquences variées du cours d'eau passant du lac au torrent ; il recouvre aussi les combes et crêtes longeant la vallée.

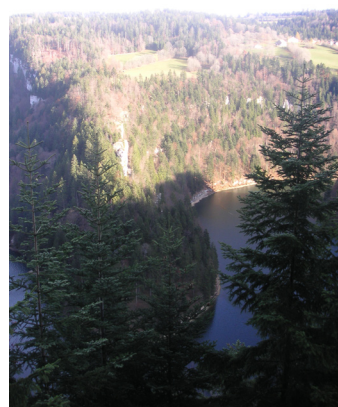
Le site comprend des motifs paysagers complémentaires :

Les bassins du Doubs

Le Doubs serpente pendant 2 Km, enchâssé entre de hautes falaises. Les méandres de la rivière dessinent des bassins successifs aux perspectives fermées par les hautes parois.

Ce site se découvre « de l'intérieur » par bateau ce qui permet d'apprécier le caractère grandiose et spectaculaire.

Il s'apprécie aussi depuis un sentier qui permet un passage à flanc de falaise



4. Les bassins du Doubs depuis le belvédère du bois des roches.

se et donne accès à un belvédère à l'extrados du dernier méandre avant le saut. Ce belvédère très intéressant et pédagogique est malheureusement peu entretenu, qu'il s'agisse du mobilier ou de la protection des vues. La vue panoramique sur les deux derniers bassins et la Tête de Calvin en face est très fragmentée par les résineux qui s'accrochent aux falaises.

Le saut du Doubs :

Brusquement, après un dernier bassin s'étalant dans un cirque rocheux, la rivière se transforme en torrent et court « à sa chute » pendant 500 m.



5. Le Doubs avant le saut

Le Doubs court sur les rochers et franchit en cascade un chaos rocheux pour rejoindre son lit 27 m plus bas en un jet d'écume d'autant plus spectaculaire qu'il peut s'apprécier de différents points de vue : du plus proche, « sur » la chute au plus lointain depuis un sentier longeant la crête du Chatelard, en passant par la rive Suisse, le pied de la chute ou le belvédère haut.

Des bassins artificiels :

Après ce passage tumultueux, la rivière retrouve un aspect lacustre qui s'apprécie grâce aux sentiers existant, taillés à même la falaise ou suivant les crêtes en sous-bois.

Au Nord, le barrage du Châtelot est visible depuis un belvédère, et accessible par un sentier fléché. Ce site très resserré, aux falaises approchant les 300m de haut ponctue l'extrémité nord d'une façon spectaculaire,



6. 7. En aval du saut

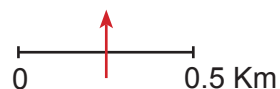


Enfin, le site englobe l'ensemble crêtes et combes bordant la vallée à l'Ouest. Si cette partie du site classé n'est pas aussi impressionnante que la vallée elle-même, elle apporte un contrepoint extrêmement bienvenu. Le contraste entre la combe verdoyante, adoucie, creusée de douces dolines et les gorges brutales est saisissant et typique des paysages du haut Doubs.

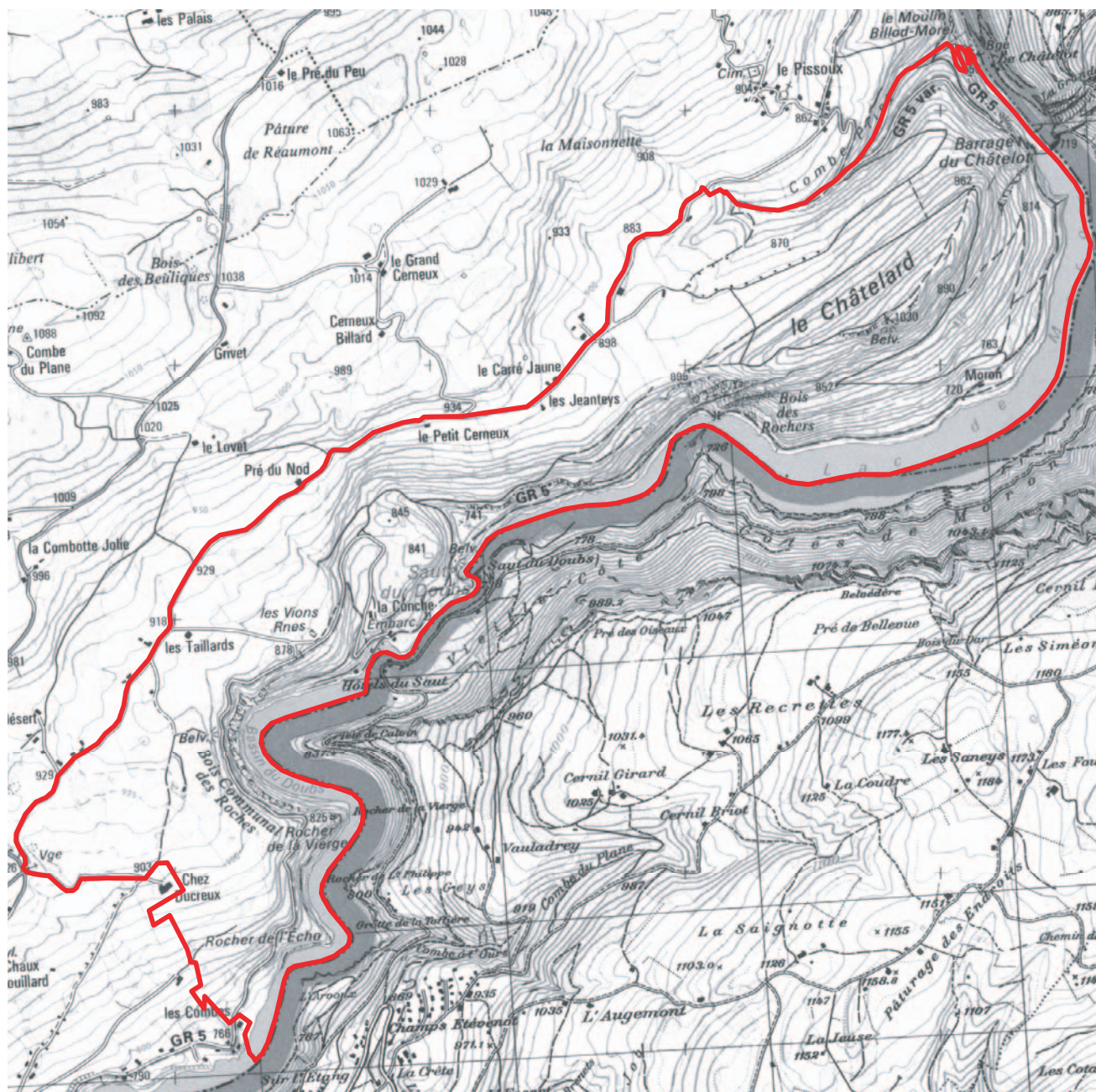


8. Les taillards

- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ©
Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
© DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2010



le site est doté d'un périmètre cartographié





SITE CLASSÉ

LES BASSINS ET LE SAUT DU DOUBS

La signalétique et les enseignes ou panneaux d'information sont trop nombreux au site des débarcadères.

En revanche la signalétique ou les informations nécessaires, hors site pour le rejoindre (hors bateau) est quasi inexistante.

DYNAMIQUE :

Les pressions s'exercent surtout sur le dernier bassin, au cœur du site. La mise en valeur mesurée des autres points intéressants (belvédères, sentiers de randonnée etc..) et l'élargissement des moyens de découverte, comme le préconise l'étude préalable à l'opération grand site mériteraient d'être mis en œuvre pour la sauvegarde, la préservation et la valorisation du site entier.

La forêt gagne sur les rives des bassins du Doubs, fermant les panoramas depuis les rares belvédères existant. Des mesures simples d'entretien et de valorisation de sentiers et de belvédères pourtant existant pourraient apporter une autre image du site, et compenser l'image purement commerciale qu'il offre aujourd'hui.

BILAN

Le cœur du site, point de jonction entre les bassins et le saut du Doubs monopolise les financements au détriment d'autres parties du site très intéressantes, mais surtout qui pourraient compléter la perception actuelle du site hypercentrée et focalisée sur un point (le saut) et un moyen de découverte (le bateau).

Beaucoup d'aménagements (plantations, petites constructions, remblaiements, murets, pergolas etc...) se font sans autorisation.

Il conviendra de vérifier que les attentes liées à certains aménagements ou constructions autorisés (halle touristique) soient atteintes : par exemple la destruction des kiosques.

CREDIT PHOTOS

1 à 8 Anne-Claude CHOLEY-FELLMANN

• Mise à jour 11/2010